



DICASTERIUM  
PRO LAICIS, FAMILIA ET VITA

Vatican, le 30 juillet 2018

Prot. N. 2018/640 - II/20

Cher Monsieur,


Nous avons bien reçu votre lettre du 27 juillet 2018, par laquelle vous demandez au Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie de confirmer le choix du nouveau Modérateur général de la Communauté de l'Emmanuel, suite aux élections du Conseil International de la Communauté et du Modérateur général qui se sont tenues le 26 et le 27 juillet 2018 à Notre Dame de l'Ouÿe (France).

Par la présente, au vu du procès-verbal de ces élections et du *curriculum vitae* du candidat élu, le Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie confirme Monsieur Michel Bernard de Vregille comme Modérateur général de la Communauté de l'Emmanuel, conformément au Canon 317 § 1 du Code de Droit Canonique et à l'article 35 des statuts de la Communauté de l'Emmanuel, pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois.

Nous remercions le Modérateur général sortant, M. Laurent Landete, pour son dévouement à la Communauté de l'Emmanuel et son attachement filial au Saint-Père, et nous souhaitons au nouveau Modérateur général un travail fécond pour le bien de tous les membres de la Communauté et pour le service de l'Église.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de nos sentiments respectueux dans le Christ.

  
Kevin Card. Farrell  
Préfet

  
Mons. Miguel Delgado Galindo  
Délégué du Préfet

M. Dominique Dewulf  
Président des élections  
Communauté de l'Emmanuel  
91 Boulevard Auguste Blanqui  
F- 75013 Paris  
FRANCE

